

# Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 14 novembre 2023 à 20h00

Le mardi 14 novembre 2023 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Présents : Blandine DUPERRAY, Robert PERRIN, Philippe PEYROT, Cindy PERREAL, Mylène DUCHARNE, Marie-Claude PEIGNEAUX, Michel LAHAIRE, Olivier TILLET, Pierre MONNERY, Guillaume DANGUIN, Loïc MARIETTON, Florent COQUARD.

Désignation du secrétaire de séance : M Michel LAHAIRE.

Approbation du compte-rendu du 24 octobre 2023.

## URBANISME

- Déclaration préalable déposée par Monsieur Laurent FESSMANN au 806 route de la Rejonière pour installation d'une fenêtre de toit. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Yves GUICHON au 46 impasse d'Epieux pour installation d'un générateur photovoltaïques. Dossier accepté.
- Permis d'aménager déposé par Monsieur Patrick CLEYET-MARREL route de Saint Vérand pour création de 5 lots à bâtir. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France et CCBPD.
- Certificats d'urbanisme pour la vente MELLET Louis/MELLET David chez Bontemps et Terre des Espinasses.
- Certificat d'urbanisme pour la vente TRINDADE/UCHER au 209 rue de Saint Victor.

## VOIRIE

- Compte-rendu de la commission voirie de la Communauté de Communes du 07/11.
- Projet de réédition du cartoguide de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées mettant en avant 2 circuits pédestres et divers points d'intérêts pour notre commune.
- Aménagement d'un parking à côte du cimetière. Dans l'attente du devis
- Le marquage en zone bleue du parking en face de la Maison Médicale devrait être réalisé le 4/12 si le temps le permet.
- Deux miroirs seront installés sur la D385, un à la sortie de l'impasse Pré Gravière et l'autre en face du salon d'esthétique Belle en Bio.

## BÂTIMENTS

- Maison Médicale :
  - o le local vacant va être loué par un magnétiseur et une diététicienne-naturopathe. Ce qui implique la séparation du cabinet existant en 2 pièces indépendantes.

Deux devis sont proposés au Conseil, l'entreprise ESSENTIEL BOIS (pour la création d'une porte palière et l'installation d'une porte phonique séparative) a été retenue à

l'unanimité pour un montant de 2 300 €HT ainsi que l'intervention de l'entreprise Marduel (électricité) pour un montant de 143€HT. Les travaux seront réalisés avant fin 2023.

- Cabinet Madame CHARDON : un 2<sup>ème</sup> siphon a été ajouté suite aux mauvaises odeurs.
- Bâtiment au 322 rue des Grandes Planches : Proposition de changer les fenêtres des cabinets médicaux et de l'appartement. Deux devis sont proposés au Conseil Municipal et l'entreprise BOLVY a été retenue à l'unanimité pour un montant de 3 883€HT comprenant le changement de 3 fenêtres et un velux.

## COMMUNICATION

- Bulletin quadrimestriel :
  - Quelques articles restent à finaliser avant la parution le 15/12

Bulletin annuel :

- Rappel fait à tous les responsables de commissions : articles à fournir avant le 15/12
- Arrivée de deux nouvelles professions au sein de la maison médicale : un magnétiseur-rebouteux et une naturopathe-nutritionniste
- Importante enquête sur la mobilité lancée par la Communauté de Communes :
  - Elle ne prend que 5 minutes
  - Le but est de recueillir les besoins de chacun en mobilité sur le plan personnel et professionnel comparés à sa pratique actuelle.

## TOURISME ET PATRIMOINE

- Les travaux de l'église se poursuivent dans les délais impartis.

## SCOLAIRE

- Compte Rendu du conseil de classe du 7/11 : points essentiels développés
  - 74 élèves répartis en 4 classes avec une équipe enseignante inchangée.
  - Les nouveautés : mise en place obligatoire du projet pHARe du gouvernement (harcèlement à l'école) et du Pacte enseignant (temps de soutien aux élèves le mercredi assuré par une enseignante Mme Mazard).

## FLEURISSEMENT

- Le devis d'Arnaud BROUTÉ, paysagiste, pour l'aménagement des nouveaux massifs rue des Grandes Planches a été validé par le Conseil Municipal (une abstention) pour un montant de 4 342.10€HT. Les plantations seront réalisées prochainement.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Rapport annuel du Président

## ÉLECTRICITÉ

- Dossier éclairage du stade de foot :
  - o Intervention d'un géomètre le 22/11 pour prise des côtes du terrain dans le but de faire un paramétrage en usine des futurs projecteurs LED.
- Démarche performancielle : Le devis du SYDER a été validé.
- IRVE (bornes électriques) : la convention ENEDIS a été retournée signée au SYDER. Elle permettra l'étude de faisabilité pour l'installation future.
- Projecteur du vieux bourg : Rencontre avec le SYDER le 22/11 pour trouver une solution LED de remplacement des projecteurs énergivores du Vieux Bourg mettant en valeur le site patrimonial (Eglise, donjon, château).

## EAU-ASSAINISSEMENT

- Les travaux de chemisage se poursuivent au Vieux Bourg.

## DÉLIBÉRATIONS

- Mise en location du local de la maison médicale.
- Augmentation du loyer de Mme Mille suite à travaux passerelle.
- Approbation des rapports annuels du SAVA.
- Acceptation des amendes de police.
- Fin des compétences, cessation d'activité et dissolution du syndicat rhodanien de développement du câble (SRDC).
- Echange de terrains avec la propriété TESTE-LIMOUSIN.

## DIVERS

- Point sur le déploiement Fibre :
  - o Suite à la réunion du 27/9 avec le Directeur Régional des Collectivités Locales d'Orange, le déploiement de la fibre a repris sur la commune.
- Le Rallye Lyon-Charbonnières traversera notre commune le 20 avril 2024, départ du Milhomme.
- Prochain Conseil Municipal le 12 décembre.

*Fin de séance 22h55*